

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 03-nov.-2010

Date de révision 11-mars-2022

Numéro de révision 7

1. Identification

Nom du produit **Triéthanolamine**

Cat No.: AC446120000; AC446121000

No. CAS 102-71-6

Synonymes 2,2`,2``-Nitrilotriethanol; TEA

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Fabricant Importateur / Distributeur

Acros Organics Fisher Scientific Company Fisher Scientific One Reagent Lane One Reagent Lane 112 Colonnade Road. Fair Lawn, NJ 07410 Fair Lawn, NJ 07410 Ottawa, ON K2E 7L6, Tel: (201) 796-7100

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence For information **US** call: 001-800-ACROS-01 / **Europe** call: +32 14 57 52 11

Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No.US:001-800-424-9300 / Europe:001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS / **Classification WHMIS 2015**

2015-17)

Cancérogénicité Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Attention

Mentions de danger

Susceptible de provoquer le cancer



Conseils de prudence

Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Entreposage

Garder sous clef

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Triéthanolamine	102-71-6	<=100
2,2-Iminodiéthanol	111-42-2	<=0.5

4. Premiers soins

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins guinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir Contact avec la peau

immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes Inhalation

apparaissent.

Nettover la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Obtenir des soins Ingestion

médicaux si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus

importants

Notes au médecin

Aucun raisonnablement prévisible.

Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO2), une poudre extinctrice, une mousse

anti-alcool.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

190 °C / 374 °F Point d'éclair

Méthode -Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation 325 °C / 617 °F

Triéthanolamine

Limites d'explosivité

Supérieures 8.5 vol % Inférieure 1.3 vol %

Sensibilité aux chocs Aucun renseignement disponible Sensibilité aux décharges Aucun renseignement disponible

électrostatiques

Dangers spécifiques du produit

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Produits de combustion dangereux

Oxydes d'azote (NOx). Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique). Formaldéhyde.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Santé Inflammabilité Instabilité **Dangers physiques** N/A 2 1

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles Précautions environnementales Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

Méthodes de confinement et de

Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination.

nettoyage

7. Manutention et stockage

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation Manutention

adéquate. Éviter le contact avec la peau, les veux ou les vêtements. Eviter l'ingestion et

l'inhalation.

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver sous Entreposage.

azote. Conserver sous atmosphère inerte. Protéger de l'humidité. Matières incompatibles.

Agents oxydants forts. Acides. Métaux.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
		nnique					
Triéthanolamine	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 0.5 ppm	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³		
		_	TWA: 3.1 mg/m ³	-	_		
2,2-Iminodiéthanol	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³	(Vacated) TWA:	TWA: 3 ppm
	Skin	Skin	Skin	Skin	Skin	3 ppm	TWA: 15 mg/m ³
						(Vacated) TWA:	
						15 mg/m ³	

Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH IDLH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Équipement de protection individuelle

Lunettes de sécurité Protection des yeux Protection des mains Gants de protection

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
Caoutchouc naturel	> 360 minutes	-	Protection contre les
Caoutchouc nitrile			éclaboussures seulement
PVC.			

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles. Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Type de filtre recommandé : Filtre à particules

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Liquide Liquide visqueux Jaune clair Aspect Odeur ammoniaquée Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

рΗ 10.5 15 g/L water 21 °C / 69.8 °F Point/intervalle de fusion

Point/intervalle d'ébullition 360 °C / 680 °F Point d'éclair 190 °C / 374 °F Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Non applicable Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Supérieures 8.5 vol % Inférieure 1.3 vol % <0.01 mmHg @ 20 °C Pression de vapeur Densité de vapeur 5.14

Densité 1.1245

Solubilité Aucun renseignement disponible Coefficient de partage octanol: eau Aucune donnée disponible 325 °C / 617 °F Température d'auto-inflammation

Aucun renseignement disponible Température de décomposition

Viscosité mPa.s at 25 °C

Triéthanolamine

Formule moléculaireC6 H15 N O3 **Masse moléculaire**149.19

10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Hygroscopique. Sensible à l'air.

Conditions à éviter Produits incompatibles. Excès de chaleur. Exposition à l'air. Exposition à la lumière.

Exposition à de l'air humide ou à de l'eau.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Acides, Métaux

Produits de décomposition

Oxydes d'azote (NOx), Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2), Cyanure

dangereux

d'hydrogène (acide cyanhydrique), Formaldéhyde

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Renseignements sur les

composants

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
Triéthanolamine	LD50 = 4190 mg/kg (Rat)	>16 mL/kg (Rat)	Non inscrit(e)
		>2000 mg/kg (Rabbit)	
2,2-Iminodiéthanol	LD50 = 780 mg/kg (Rat)	LD50 = 11.9 mL/kg (Rabbit)	Non inscrit(e)

Toxicologically Synergistic

Aucun renseignement disponible

Products

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Irritant pour les yeux

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Triéthanolamine	102-71-6	Non inscrit(e)				
2,2-Iminodiéthanol	111-42-2	Group 2B	Non inscrit(e)	A3	X	A3

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'homme CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels qouvernementaux)

A1 - cancérogène connu pour l'être humain A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - cancérogène chez l'animal

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux)

Mexique - Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes

A1 - Confirmed Human Carcinogen

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - Confirmed Animal Carcinogen

A4 - Ne peut être classé comme un agent cancérogène pour les humains

A5 - Not Suspected as a Human Carcinogen

Mexique - Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique STOT - exposition répétéeAucun connu

Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout. .

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Triéthanolamine	EC50: = 169 mg/L, 96h (Desmodesmus subspicatus) EC50: = 216 mg/L, 72h (Desmodesmus subspicatus)	LC50: 10600 - 13000 mg/L, 96h flow-through (Pimephales promelas) LC50: > 1000 mg/L, 96h static (Pimephales promelas) LC50: 450 - 1000 mg/L, 96h static (Lepomis macrochirus)		Non inscrit(e)
2,2-Iminodiéthanol	EC50: 2.1 - 2.3 mg/L, 96h (Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: = 7.8 mg/L, 72h (Desmodesmus subspicatus)	Pimephals prome: LC50: 140 mg/L/96h	EC50 = 73 mg/L 5 min EC50 > 16 mg/L 16 h	EC50: = 55 mg/L, 48h (Daphnia magna)

Persistance et dégradabilité Une persistance est peu probable

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité . Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.

Composant	Log Poctanol/eau		
Triéthanolamine	-2.53		
2,2-Iminodiéthanol	-2.46		

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

14. Informations relatives au transport

DOT Non réglementé

Triéthanolamine

_ <u>TMD</u> Non réglementé <u>IATA</u> Non réglementé <u>IMDG/IMO</u> Non réglementé

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

	Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
	Triéthanolamine	102-71-6	X	-	X	ACTIVE	203-049-8	ı	1
2	2,2-Iminodiéthanol	111-42-2	X	-	Х	ACTIVE	203-868-0	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Triéthanolamine	102-71-6	X	KE-25940	X	X	X	X	X	X
2,2-Iminodiéthanol	111-42-2	Х	KE-20959	X	X	X	Х	X	X

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
Triéthanolamine	Part 4 Substance		
2,2-Iminodiéthanol	Part 1, Group A Substance Part 4		
	Substance		

Légende

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	substances soumises à	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	Règlement REACH (CE 1907/2006) article 59 - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
2,2-Iminodiéthanol	-	Use restricted. See item 75.	-
		(see link for restriction details)	

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants	Potentiel de	Restriction des
			organiques	destruction de	substances

			persistants	l'ozone	dangereuses (RoHS)
Triéthanolamine	102-71-6	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
2,2-Iminodiéthanol	111-42-2	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Triéthanolamine	102-71-6	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
2,2-Iminodiéthanol	111-42-2	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Date de préparation03-nov.-2010Date de révision11-mars-2022Date d'impression11-mars-2022

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité